



**DÉPARTEMENT DES VOSGES**  
**COMMUNE DE GOLBEY**  
**PLAN LOCAL D'URBANISME**  
**Zonage réglementaire - Servitudes d'utilité publique**

M. le Maire  
 Roger ALEMANT

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 18 juin 2020 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de Golbey.



- Légende**
- Servitudes d'Utilité Publique**
- A1 : Servitudes de protection des bois et forêts soumis aux régimes forestiers (d)
  - AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques (d)
  - AS1 : Servitudes attachées à la protection des eaux potables : périmètre éloigné
  - AS1 : Servitudes attachées à la protection des eaux potables : périmètre rapproché
  - EL7 : Servitudes d'alignement (d)
  - JA3 : Servitudes GRT Gaz : Transport de gaz haute pression (d)
  - INT1 : Servitudes relatives aux Cimetières (d)
  - JS1 : Servitudes de protection des installations sportives (d)
  - PM1 : Servitudes relatives aux plans de prévention des risques naturels prévisibles
  - PM3 : Servitudes relatives aux plans de prévention des risques technologiques
  - EL3 : Servitudes de halage et de marche-pied
  - T1 : Zone ferroviaire en bordure de laquelle s'appliquent les servitudes instituées au profit du domaine public ferroviaire (d)
  - TS : Servitudes aéronautiques de dégagement
  - Sections cadastrales
  - Zonage réglementaire
  - Périmètres d'OAP

(d) : emprise digitalisée